

FORMATION MEMBRES DU CSE / DE LA CSSCT

(PLUS DE 300 SALARIES)
MISSIONS SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL **INTRA-ENTREPRISE**

CODE P115 bis

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur Nom du formateur :

Nom du formateur :			
	Les aspects juridiques et réglementaires (ordonnances loi travail, loi santé 2021)		
Programme	Rôle, missions et fonctionnement du CSE/ de la CSSCT		
	Analyse a priori des risques (évaluation des risques professionnels, visite trimestrielle)		
	Document unique, plan de prévention, protocole de sécurité		
	Analyse a posteriori des risques (compte rendu des faits, méthode de l'arbre des causes)		
	Recherche de solutions, hiérarchisation des moyens de prévention, plan d'actions du CSE / de		
	la CSSCT		
	Les Risques Psychosociaux		
Objectifs	Participer à la démarche globale de prévention des risques dans l'entreprise		
	Mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels		
	Assurer des activités de veille		
	Connaître et exercer les missions du CSE / de la CSSCT		
Prérequis	Savoir lire et écrire la langue française		
Modalités	• QCM	Sanction de la	
d'évaluation	Mises en situation	formation	Clé USB
a cvaraation	Etude de cas		
Lieu	Dans vos locaux	Durée	• 5 jours soit 35 heures
Horaires	• A définir	Coûts	4750 euros nets de TVA + frais la formation pour un groupe, dans vos locaux.
Date(s)	 A définir après 	Nbre de	1E norconnoc maximum nar
	 A définir après acceptation de notre 		15 personnes maximum par groupe
	offre	participants	0
Moyens	Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran		
techniques	ou mur blanc)		
•	Ordinateur et vidéoprojecteurUn tableau		
et pédagogiques	 Organisme agréé pour dispenser la formation aux membres du CSE en matière de santé, 		
	sécurité et conditions de travail par l'arrêté préfectoral n° 2019/DIRECCTE/Pôle Travail/05		







